

Bureau du 13 janvier 2003

Décision n° B-2003-1019

commune (s) : La Tour de Salvagny

objet : **Acquisition d'une parcelle de terrain située rue des Roches et appartenant à M. Fleury Perra**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'action foncière - Service opérationnel - Subdivision nord

Le Bureau,

Vu le projet de décision du 27 décembre 2002, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2002-0444 en date du 4 février 2002, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation.

La Communauté urbaine se propose d'acquérir, en vue de l'élargissement de la rue des Roches à La Tour de Salvagny, une parcelle de terrain de 66 mètres carrés appartenant à monsieur Fleury Perra, en bordure de cette voie et cadastrée sous le numéro 160 de la section AK.

Aux termes du compromis qui est présenté au Bureau, monsieur Perra céderait le bien en cause à titre purement gratuit ;

Vu ledit compromis ;

Vu la délibération du Conseil n° 2002-0444 en date du 4 février 2002 ;

DECIDE

1° - Approuve le compromis qui lui est soumis.

2° - Autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme à individualiser n° 0499 en dépenses - exercice 2003 - compte 211 200 - fonction 822 et recettes - compte 132 800 - fonction 822 - pour ordre et en dépenses réelles - compte 211 200 - fonction 822 à hauteur de 457 € pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,